

Déclaration de terrain impraticable PROCÉDURE D'URGENCE

Formulaire à compléter et à scanner puis
à envoyer au service « Compétitions »
competitions@moselle.fff.fr

> Identification de la rencontre

Match n°:

Date: / / 20..... et heure: h

Championnat*

Coupe de Moselle*

**Barrer la mention inutile*

Départemental: Groupe:

Tour:

Terrain:

Equipe recevante:

Équipe visiteuse:

> Arbitre

M ou Mme:

Licence n°:

Adresse:
57

> Dirigeant de l'équipe recevante présent

M ou Mme:

Licence n°:

Fonction au club:

Interdiction d'utiliser le terrain

. Un arrêté municipal a été présenté à l'arbitre

Oui Non

**Barrer la mention inutile*

. Une notification d'interdiction d'utilisation du terrain par le propriétaire a été présentée à l'arbitre.

Oui Non

**Barrer la mention inutile*

« Après avoir visité le terrain ayant fait l'objet de l'interdiction d'utiliser le terrain, je déclare que le terrain est: . **Impraticable*** . **Praticable* »**

**Barrer la mention inutile*

Signature de l'arbitre

Signature du dirigeant de l'équipe recevante

Aucune interdiction d'utiliser le terrain n'a été présentée à l'heure de la visite du terrain

« Après avoir visité le terrain ayant fait l'objet de la procédure d'urgence, je déclare que le terrain est:

. **Impraticable***

. **Praticable* »**

**Barrer la mention inutile*

Signature de l'arbitre

Signature du dirigeant de l'équipe recevante

> Observations éventuelles

Signature de l'arbitre

Signature du dirigeant de l'équipe recevante